



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard  
265 impasse des Poulines - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 75 90 - 06 07 99 36 85  
Email : [cgt@gard.fr](mailto:cgt@gard.fr)  
Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)  
Facebook : [cgt.cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cdgard)

Nîmes, le 18/05/2026

## **Questions CGT pour le CST du 18 juin 2026**

### **Questions pour avis et vote**

- DEJCS - Demande d'évolution du calibrage des fiches références emploi des agents mobiles et des agents d'accueil des collègues. Nous sollicitons une réévaluation du calibrage des fiches références emploi concernant les agents mobiles ainsi que les agents d'accueil des collègues en C+.
- Le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 impose que le CST soit informé au moins une fois par an sur les effectifs, les emplois, les recrutements, les mobilités, les postes ouverts ou susceptibles de l'être. A ce titre et afin de pouvoir exercer pleinement nos prérogatives d'élus représentants du personnel nous demandons communication de la liste des postes vacants à la date du CST.

### **Questions pour information**

- A la DRH, à la question quelles sont les pièces administratives qui doivent se trouver dans le dossier administratif, il nous a été répondu : Carte Vitale et Pièce d'identité. Pouvez-vous nous confirmer que ce sont uniquement les pièces obligatoires et si ce n'est pas le cas quelles sont-elles ?
- Quel est le coût des indemnités payées par la collectivité aux agents contractuels à l'issue de leur fin de contrat ?
- La réorganisation de 2017 de la DGAML ambitionnait de répondre aux axes suivants : Maintenir une ingénierie et une expertise technique, Affirmer et conforter le rôle et le positionnement des Unités Territoriales, Développer une organisation "commanditaire-prestataire" dans le but de clarifier l'organisation et mieux définir les responsabilités des acteurs, Clarifier le rôle et le positionnement des fonctions "supports" au sein de la DGAML, -

Rationaliser la gestion "bâtiminaire" en prenant en compte la transition énergétique. Nous demandons la production d'un bilan qui permette d'évaluer la réponse aux axes sus-cités et en quoi elle à permis de satisfaire aux objectifs suivants : améliorer la maîtrise des ressources, anticiper les évolutions à venir, mieux connaître et réguler les besoins.

Les élus CGT au CST.

### **Question CGT pour le F3SCT du 19 juin 2026**

#### **Questions pour avis et vote**

- Sous prétexte d'économies, le contenu des troussees de secours dans les pôles d'entretien routiers a été limité. La CGT demande à ce que le contenu soit maintenu tel quel.

#### **Questions pour information**

- La CGT est informée par plusieurs agents reconnus RQTH que les préconisations de la médecine préventive ne sont pas appliquées (fiches hygiène) par certains Chef de Service. A qui doit-on s'adresser pour faire respecter ces préconisations ?

Les élus CGT du F3SCT